



L'ÉCHO des écoles

N° 6 - NOV-DÉC 2022



EDITO



Véronique Clerc

Maire - adjointe
déléguée à l'enfance

Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école depuis plusieurs semaines maintenant, j'espère que tout s'est bien passé pour chacune et chacun d'entre eux.

Le chantier du restaurant scolaire des Béalières est toujours en cours. Il a subi des retards indépendants de notre volonté. Les travaux ont bien commencé au mois de juin, mais se sont rapidement arrêtés car le marché d'appel d'offre concernant les huisseries s'est d'abord révélé infructueux. Une deuxième procédure nous a permis de sélectionner une entreprise spécialisée dont les délais de livraison étaient plus importants que prévus à cause des tensions d'approvisionnement des matériaux. Les marchés d'appel d'offre font l'objet d'un processus réglementaire auquel nous ne pouvons déroger : nous devons composer avec des délais incompressibles qui peuvent paraître conséquents, mais qui sont inhérents à la commande publique et au principe de mise en concurrence. Le chantier devrait reprendre prochainement, pour une livraison du nouveau restaurant scolaire en mars 2023.

J'en profite pour vous remercier pour votre participation au sondage concernant ce journal "L'écho des écoles" qui nous permettra de l'améliorer. Je remercie d'ailleurs l'ensemble des agents qui contribuent à l'écrire et à vous transmettre un maximum d'informations sur l'environnement de votre enfant.

A LA UNE



Privilégier les modes de transport doux

Face à la crise énergétique, mais aussi aux enjeux liés au dérèglement climatique, la collectivité doit accélérer et renforcer les mesures prises pour répondre aux objectifs de sobriété demandés par l'État. Le transport scolaire est un des leviers qui lui permettra de réduire son empreinte carbone en favorisant les modes de transport doux.

À Meylan, le transport scolaire représente un peu plus de 500 trajets en car par année scolaire pour emmener les élèves sur les lieux d'activités, tels que la piscine, le CINE ou les gymnases. La majeure partie de ces déplacements est comprise entre 1 et 3 km.

En juin 2022, le nouveau marché des transports a été revu à la hausse par le prestataire (+ 50 %). Cette situation oblige la collectivité à réduire le nombre de transports scolaires, dès la rentrée scolaire de septembre.

Cette baisse devrait s'accroître en fin d'année 2022.

Un périmètre défini en kilomètres est à l'étude, afin de déterminer un seuil en dessous

duquel une classe devra se déplacer en utilisant les modes de transport doux (marche, transports en commun). Les éducateurs sportifs retravaillent sur les propositions de créneaux et d'activités.

Le contenu de ces dernières doit permettre l'utilisation des équipements à proximité des écoles.

Dans ce cadre, la TAG met gratuitement à disposition de chaque école deux cartes "OURA".

À ce stade du projet, seules les écoles élémentaires des Béalières, Grand Pré, Buclos, Maupertuis et Mi-Plaine sont concernées pour les activités "sports terrestres et natation". Les déplacements pour rejoindre le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement ne sont pas concernés.

"Au-delà de l'aspect budgétaire qui fait office d'accélérateur, je souhaite accompagner les jeunes Meylanais vers des pratiques plus vertueuses pour l'environnement, à mettre en œuvre dès le plus jeune âge. Apprendre aux enfants à utiliser les transports en commun, se déplacer en vélo et pratiquer la marche me semble prioritaire sur la simple utilisation passive d'un bus scolaire. Sur le territoire, nombre de parents et d'enseignants favorisent déjà les transports doux avec les enfants. Nous les accompagnons."

Véronique Clerc

PORTRAIT

Des agents en renfort !



Océane Plantier, Nadège Lesaffre, Aurélie Favre-Buisson, Florence Warnier.

La baisse des vocations dans les métiers de l'animation, amorcée il y a quelques années, a été amplifiée par la pandémie ; en cause notamment les faibles rémunérations, les contrats précaires, les horaires décalés et morcelés. À Meylan, nous avons dû faire face, comme bon nombre de collectivités, à cette pénurie d'animateurs pour encadrer les temps périscolaires. L'an dernier, nous avons même été contraints de fermer les accueils périscolaires par roulement, ce qui a fortement impacté les organisations familiales. Face à cette situation, une réflexion pour proposer des contrats plus attractifs aux agents et des efforts pour diversifier les sources de recrutement ont été engagés.

Depuis un an maintenant, la Ville fait régulièrement appel aux agents volontaires de la collectivité pour renforcer les équipes durant ces temps périscolaires. Une quinzaine d'entre eux, issus de divers services (ressources

humaines, services techniques, services administratifs...) apportent quotidiennement une aide très précieuse aux équipes périscolaires, et permettent de maintenir un service public devenu indispensable aux familles. Ils interviennent durant le temps de la pause méridienne et (ou) de l'accueil du soir, et sont rémunérés en heures supplémentaires dans la mesure où ces heures s'ajoutent à leur travail quotidien. Bien que non professionnels de l'animation,

leurs motivations, leur assiduité et leurs connaissances de la collectivité sont autant d'atouts précieux pour pouvoir s'intégrer rapidement au sein des équipes et se rendre utiles auprès des enfants. Cette organisation contribue également au découplage des services, à la formation des agents et au partage de compétences.

Porté par les élus et la direction générale, ce dispositif permet de préserver un accueil de qualité et en toute sécurité, pour les enfants, les familles et les équipes.

Une mobilisation précieuse

Une quinzaine d'agents de la collectivité, des services Ressources Humaines, CINE, Sports, Petite enfance, Direction technique, Restauration apportent quotidiennement une aide très précieuse, et permettent de maintenir un service public devenu indispensable aux familles. Merci à tous.

MIEUX COMPRENDRE

“ Pourquoi plus de végétal dans les assiettes des restaurants scolaires ? ”

Réponse

Aujourd'hui, les restaurants scolaires de Meylan accueillent en moyenne 1 000 élèves chaque midi. La Ville a fait le choix d'imposer au prestataire via un nouveau cahier des charges 60 % de produits de qualité labellisés dont 30 % d'aliments bio et 3 repas végétaux pour tous par quinzaine, avec la possibilité de choisir un repas végétarien chaque jour.

C'est 10 % de plus de produits de qualité et un repas végétal supplémentaire par rapport aux recommandations de la loi Egalim pour promouvoir une alimentation saine, durable et accessible à tous. En consommant des protéines végétales (légumineuses), les enfants consomment plus de fibres, vitamines, minéraux et moins d'acides gras saturés, responsables de troubles métaboliques comme l'obésité ou le diabète.

EN ACTION !

Travaux d'été dans les écoles

Chaque été, la municipalité profite des vacances scolaires pour réaliser quelques travaux, menus ou importants, dans les écoles.

Groupe scolaire des Béalières, Grand Pré / Buclos



Deux nouvelles classes ont ouvert à Grand Pré / Buclos et aux Béalières. Un budget moyen de 35 000 euros a été investi par classe. Un gros rafraîchissement a été nécessaire aux Béalières : peinture et changement des volets roulants. A Grand Pré / Buclos, les travaux ont été plus conséquents : nouveaux faux plafonds, fenêtres, volets, éclairage, isolation... Les volets roulants des deux écoles ont été changés. L'école des Béalières a également vu sa passerelle et ses escaliers extérieurs rénovés entièrement et le sol du hall, devenu espace pour le périscolaire, a été refait entièrement.

Ecole maternelle de Maupertuis



Suite à l'installation du centre de loisirs municipal dans l'école maternelle de Maupertuis, un dortoir de 40 mètres carrés pour les plus petits a été créé permettant un usage partagé entre scolaire et périscolaire.

Ecole maternelle du Haut-Meylan



Du côté du Haut-Meylan, un nouveau portail a été installé et la clôture de la maternelle a été remplacée. Le mobilier d'une classe a aussi été entièrement changé.

Au total, 225 000 euros ont été investis cet été dans la rénovation des bâtiments des groupes scolaires. Ces aménagements contribuent à la sécurisation des lieux et au confort des enfants, des enseignants et des agents municipaux.

EN CHIFFRES

LA RENTRÉE SCOLAIRE

516

Élèves de maternelle soit

20

classes

905

Élèves d'élémentaire soit

36

classes

15 €

par élève

investis par la Ville et 600 €/classe

20 000 €

investis par la Ville pour le numérique à l'école

12 €

par élève

investis par la Ville pour les I.M.S (Interventions en Milieu Scolaire)

Au quotidien, les écoles de Meylan nécessitent l'intervention de 40 agents communaux pour leur nettoyage, chaque matin, avant l'arrivée des enfants. Pour accueillir les 1 000 enfants qui y déjeunent quotidiennement, les 7 restaurants scolaires fonctionnent grâce à 35 agents de restauration.



RETOUR EN IMAGE

Le 4 octobre 2022, Philippe Cardin, le maire, a convié les 56 enseignants de la commune à venir partager un moment convivial au Clos des Capucins. Peu d'enseignants ont pu se rendre disponibles mais les discussions autour des conditions d'enseignements dans la commune sont allées bon train. Ce temps, voulu par la municipalité, permet d'ouvrir un espace de discussion entre élus et enseignants afin de favoriser les échanges sur les politiques menées dans le territoire pour l'éducation.



SOLIDARITÉ

Les actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire

En restauration scolaire, en moyenne en France, 110 à 120 g de nourriture sont jetés chaque jour par élève. Début 2022, la commune a répondu à un appel à projet proposé par la Métropole dans le cadre du PAIT (Projet Alimentaire Interterritorial) pour bénéficier d'un accompagnement individuel sur le gaspillage alimentaire et le tri des déchets. Les six restaurants scolaires ont pu bénéficier d'une campagne de pesées réalisées du 12 au 16 septembre derniers. Le principe consiste à peser finement les quantités d'aliments parmi les 4 composantes du repas, ainsi que les déchets non alimentaires (jetables) et le pain. Il s'agit d'une analyse précise entre les quantités livrées, jetées (reste dans les assiettes) ou non consommées, en déduisant le nombre de repas servis par rapport au nombre de repas prévus.

Une restitution prochaine sera organisée par la Métropole afin d'impliquer tous les acteurs de la collectivité concernés (services scolaire, périscolaire et restauration), ainsi que le prestataire Guillaud Traiteur. Cela permettra de coordonner la mise en œuvre de mesures correctives en faisant du bon équilibre des aliments une priorité, en adaptant encore plus finement la quantité de pain servie en fonction de la composition des repas et en mettant en place le tri des déchets dans l'ensemble des restaurants scolaires.



ZOOM



Le centre de loisirs communal

Les élus ont fait le choix de reprendre en régie l'accueil de loisirs maternel des mercredis dès la rentrée scolaire de septembre. Une opportunité pour les agents périscolaires de diversifier leurs compétences tout en bénéficiant de contrats plus attractifs en termes de temps de travail.

Depuis la rentrée scolaire, la commune organise, tous les mercredis, le centre de loisirs pour les enfants d'âge maternel (3/6 ans). Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle de Maupertuis, chemin de la Dhuy, de 8 h à 18 h. La commune organise également cet accueil pendant les vacances d'automne et du 19 au 23 décembre.

La priorité est donnée aux familles meylanaises et, en fonction des places disponibles, les familles extérieures à la commune peuvent en bénéficier.

Le centre de loisirs s'inscrit dans un projet éducatif global et propose, à chaque enfant, un parcours éducatif cohérent et de qualité. Les activités sont centrées sur la découverte d'activités de loisirs, culturels, sportifs, de plein

air et adaptées à l'âge de chacun. Les enfants sont répartis en 3 groupes d'âge distinct, en fonction de leur groupe classe.

Les familles ont la possibilité de s'inscrire à la journée ou à la demi-journée, les tarifs sont établis en fonction du quotient familial. Le repas et le goûter sont fournis par la collectivité, qui a fait appel à Guillaud Traiteur, prestataire de la pause méridienne à l'école. Les enfants sont encadrés par des animateurs périscolaires, diplômés ou en cours de formation, issus des 5 groupes scolaires de la commune. Cette équipe est managée par une directrice, détentrice d'un diplôme professionnel et également agent de la collectivité.

Budget participatif : envoyez vos idées !

Les grands et les petits Meylanaïsiens qui ont des idées peuvent les envoyer jusqu'au 20 novembre ! La deuxième édition du Budget participatif a été lancée et tout le monde peut participer !

Pour celles et ceux qui préfèrent l'option dématérialisée, rendez-vous sur jeparticipe.meylan.fr pour remplir le formulaire en ligne !

Sinon, vous pouvez récupérer un formulaire à l'Hôtel de ville, au CCAS, dans les bibliothèques, à Horizons et au Point Accueil Jeunesse, et le glisser dans les urnes de dépôt prévues à cet effet.



AGENDA

► **Samedi 22 octobre - 10 h à 17 h**

Escape game - Mystère au Clos des Capucins

Sur les traces du Père Ambroise, découvrez les mystères du Clos des Capucins ! Venez participer au grand jeu immersif organisé par la ville, sur une initiative de la commission Jeunesse du Conseil municipal des enfants et des jeunes. Inscription en ligne sur meylan.fr.

► **Samedi 19 novembre - 10 h à 18 h**

Défis de l'eau - piscine des Buclots



Venez participer au Défi de l'eau en partenariat avec l'UNICEF et la Fédération française de natation ! Un événement sportif, convivial et solidaire au profit des enfants de Madagascar. Au programme : relais, défis, jeux, aquagym, plongée, baignade...et bien sûr, une petite restauration pour les grands sportifs !

► **À partir du 23 novembre**

Exposition sur les droits de l'enfant

Les enfants du périscolaire se mobilisent et présentent une exposition sur les droits de l'enfant. Itinérante, cette exposition est à retrouver dans les 4 bibliothèques et l'école élémentaire de Maupertuis.

Mois de l'accessibilité :

L'autisme à travers tous les regards

► **Du 2 au 30 novembre**

Parvis de la mairie

Exposition "Les chatounets" de "Comprendre l'autisme" sur le parvis de la Mairie : comprendre de manière ludique les grands principes de fonctionnement de l'autisme.

► **Mercredi 2 novembre à 16h30**

Bibliothèque S. Lagrange / Mi-Plaine

Lecture théâtralisée :

"Bastien sans les mains".

► **Jeudi 10 novembre à 20h**

Maison de la Musique

Spectacle "Le bal des pompiers"

Mercredi 16 novembre à 10h30

Bibliothèque P. Neruda / Grand-Pré

Lecture théâtralisée sur l'autisme.

A partir de 5 ans.

Mardi 22 novembre à 20H00

l'Hexagone Scène nationale

Spectacle de danse mêlant des danseurs professionnels et des personnes en situation de handicap mental. Pour toute la famille, gratuit sur réservation.

L'Echo des écoles

Directeur de publication : Philippe Cardin. Rédactrice en chef : Sandrine Delobelle. Coordination-lecture-réécriture-mise en page : Laurène Kirkhus. Rédaction : Damien Giraud, Marlène Brunet, Nathalie Cayrel. Photos : Pixabay, AdobeStock. En collaboration avec les services Scolaire Enfance et Jeunesse, SAB Education, Restauration et Sport. Création maquette : Annabel Padilla. Contact : 04 76 41 59 59